



## Conditions de vente modifiées

Par **MIRO**, le **29/01/2010** à **14:03**

Bonjour,

j'ai signé le 5/11/2005 une vente de panneaux photovoltaïque comprenant un contrat avec l'ERDF pour un versement annuel d'un rachat d'électricité à 0,60 euros le KWh. A ce jour, l'EDF baisse ces prix. J'ai pris un crédit pour financer ce projet, il était financé à 80 % par l'ERDF, donc les données ne sont plus les mêmes, la société n'a pas encore installée les panneaux. Puis je annuler cette vente, vu que les conditions ne sont plus les mêmes. Que dois-je faire ?

merci pour votre réponse